



En direct de la mairie de Tramayes du 08/07/2025

Bulletin d'information n°274

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions dossier éolien

Les différentes réunions entre les porteurs du projet éolien, les trois communes de Matour, Saint Pierre le Vieux, Tramayes, l'opérateur BayWare, la société d'économie mixte du syndicat d'énergie de Saône et Loire (SEM SELER) et l'association Energie Partagée, ont permis d'élaborer un protocole d'accord afin de *constituer une société de projet. Son premier rôle est de faire une série d'études (environnement, paysage, potentiel vent, rendements énergétique et financier ...)* qui permettront aux quatre acteurs d'envisager ou pas de poursuivre le dossier. Ces études vont durer environ deux ans. En premier lieu elles vont porter sur le territoire de la commune de Matour.

Pour la commune de Tramayes, la participation financière à cette société de projet est de 63 €. Comme initialement convenu et présenté en réunions publiques, le bloc communal (c'est-à-dire les trois communes) ne va pas participer au financement de ces études. Leurs coûts, évalués à 625 000 €, seront supportés par les trois partenaires qui prennent ainsi l'intégralité du risque financier en cas d'insuccès.

Après en avoir délibéré, par 9 voix pour et 2 voix contre, le conseil municipal a donné son accord pour que la commune de Tramayes intègre la société de projet par l'intermédiaire du bloc communal. La gouvernance de cette société de projet est confiée à 10 personnes, 3 représentants du bloc communal, 4 représentants de BayWare, 2 représentants de la SEM SELER et 1 représentant d'Energie Partagée. Les décisions seront prises à la majorité des 8/10^{ème} ce qui donne le pouvoir au bloc communal de s'opposer à des décisions jugées défavorables aux communes et à leurs habitants. C'est le maire Michel MAYA qui a été désigné par le conseil municipal pour représenter Tramayes dans le bloc communal. De fait, ne pouvant être juge et partie, il ne sera plus autorisé à délibérer sur les sujets touchant à la société de projet.

En complément d'information, il convient de noter qu'il circule de nombreuses affirmations contraires, et souvent erronées, au développement de l'éolien. On peut toutefois remarquer que dans une étude nationale diffusée en mai 2025 (<https://share.google/Z0N4HS5kNVxERiMFz>), l'IFOP, sur un échantillonnage de 12 000 personnes, relève que 84 % des français ont une bonne image des énergies renouvelables (78% pour l'éolien) et que ce score monte à 94 % pour les riverains d'installations d'énergies renouvelables.

Dossier les Fibres

Comme indiqué dans le précédent *En Direct*, la société *ChezMoiDemain*, qui porte le projet d'habitats neufs à Matour, participe maintenant au développement du projet « Les Fibres ». Afin de mieux cerner les attentes des uns et des autres, elle souhaite rencontrer un large panel d'acteurs (élus, responsables associatifs, professionnels de santé, riverains, futurs habitants ...) afin d'être à l'écoute de tout un chacun. Après ces rencontres qui vont se dérouler avant la mi-septembre, il sera alors envisageable d'avancer sur un projet.

Ferme TERRIER

Progressivement cet espace commence à entrer dans son rôle de lieu de vie et de convivialité. Toutefois les récentes manifestations, bals, fête patronale avec feu d'artifice, accueil d'un groupe d'une quarantaine de personnes sur trois jours, montrent qu'il convient de faire attention à la tranquillité du voisinage et qu'il sera nécessaire de régler l'usage des lieux.

Contrôle de la chambre régionale des comptes

Ayant relevé que le déficit 2024 du budget 2024 dépassait un seuil critique, la préfecture a saisi la chambre régionale des comptes. Cette dernière mène actuellement son analyse de la gestion financière de la commune. Elle a un mois pour ce faire avant de remettre son rapport contenant d'éventuelles recommandations ou obligations.

Dossier de remplacement de la chaudière bois

Après 19 ans d'activité, la chaudière bois a rendu l'âme en mai dernier. Une tentative de réparation a été infructueuse. Il convient donc de procéder à son remplacement et un dossier de consultation d'entreprise est diffusé dans le respect du code des marchés publics. Dans l'attente du remplacement, le chauffage est assuré par deux chaudières fuel dont l'une est dédiée exclusivement à l'EHPAD.

Débroussaillage des abords de propriétés. Nous commençons à priori un été relativement chaud et peut-être peu pluvieux. De fait il y a en certains endroits le long des routes communales des herbes hautes qui commencent à jaunir. L'expérience a déjà démontré que ce genre de situation est propice à des départs de feu qui peuvent avoir de graves conséquences. Aussi, bien que nous ne soyons pas dans l'une des régions françaises la plus à risque, nous invitons les propriétaires, riverains et locataires à faucher ces herbes.

Attention à l'AMBROISIE à feuilles d'armoise !

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une **plante exotique envahissante**, arrivée d'Amérique du Nord par introductions accidentelles successives, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

Son pollen, très allergisant, cause **un problème majeur de santé publique**. Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause **des pertes de rendement** partielles voir totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Ainsi, pour éviter un envahissement par les ambrosies tel que le connaissent certains territoires où la lutte devient très coûteuse, il est fortement recommandé de **mettre en oeuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention, de détection et de lutte contre cette espèce.**

Un outil simple vous permet de signaler l'ambrosie afin de faire remonter l'information de sa présence. La plateforme de signalement (signalement-ambrosie.atlasante.fr) permet à toutes personnes de signaler la zone infectée concernée par l'ambrosie. Ce dernier est reçu par un référent qui pourra mettre en place les actions adéquates.

Pour en savoir plus : <https://ambrosie-risque.info/> <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/>

Fermeture du secrétariat de mairie le samedi 16 août

l'école de TRAMAYES cherche une nouvelle personne en service civique pour l'année 2025 2026. Les candidatures sont à envoyer à l'adresse mail de l'école : 0710219c@ac-dijon.fr

BIBLIOTHEQUE DE TRAMAYES

En été la bibliothèque est ouverte aux horaires habituels : mardi de 16 h à 18 h 30, mercredi de 13 h 30 à 17 h, vendredi et samedi de 10 h à 12 h.

Fermeture du 15 août au 26 août inclus.

Depuis quelques mois déjà, une offre supplémentaire vous est proposée: Cesam 71 est une offre culturelle en ligne ! presse, livres, musique, cinéma, formation

Si vous êtes abonné à la bibliothèque, vous avez l'offre illimitée.

Allez sur le site [cesam 71 .fr](https://cesam71.fr) , cliquez sur « mon compte » en haut à droite de la page d'accueil, choisissez « inscription ressources numériques », puis la bibliothèque de Tramayes où vous êtes adhérent. Votre compte sera activé dès lors qu'il sera validé par la bibliothèque.

INFOS PRATIQUES

Assistante sociale : prendre RDV par téléphone au 03 85 59 03 18

France Services mercredi après-midi et vendredi matin (tel 06 77 30 29 81 pour RDV)

Horaires d'été à la déchèterie jusqu'au 27 septembre :

Mardi et samedi de 7 heures à 13 heures.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Jeudi 24 juillet, à 19 h 30, randonnée nocturne, RDV place du champ de foire

Lundi 4 août, don du sang à la salle des fêtes, le matin

Vendredi 15 août, marché gourmand

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 août, déballage du Patrimoine Impasse de l'église

Dimanche 7 septembre, salon des fèves

Dimanche 14 septembre, Play In de la fanfare

Dimanche 21 septembre, journée du patrimoine

Dimanche 28 septembre, festival des Potes au parc Terrier.

INFORMATIONS COMMUNIQUEES PAR LES ASSOCIATIONS

Atelier Balles C+ :

Une activité pour garder la forme ! Pour les seniors actifs et qui souhaite le rester !

Améliorer sa concentration, stimuler sa mémoire, renforcer sa coordination, tout en passant un moment ludique et convivial. On lance, on rattrape, on observe, on écoute, on compte, on se déplace, on travail son équilibre, au son des balles on garde le rythme... seul, à deux ou en groupe. On s'amuse tout en prenant soin de son corps et de sa tête !

Possibilité de pratiquer assis. Accessible à tous.



Atelier découverte gratuit lundi 1^{er} septembre de 10h30 à 11h30

Salle de musique, 31 rue Neuve à Tramayes

Inscription/renseignement : Elodie Cunin 06 12 11 06 02
